

Les pneumologues et la Ligue pulmonaire soutiennent sans restriction la prévention antitabac

Société Suisse de Pneumologie, Ligue pulmonaire Suisse

Les pneumologues suisses et la Ligue pulmonaire Suisse ont pris connaissance avec satisfaction de la signature par le Conseil fédéral, le 25 juin 2004, de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac [1, 2]. Ils approuvent sans restriction les mesures de prévention antitabac proposées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Le tabagisme est actuellement l'un des problèmes de santé les plus graves de l'hémisphère occidental. Pour cette raison, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a décidé d'encourager des mesures efficaces pour l'amélioration de l'état sanitaire des populations en proposant une Convention-cadre pour la lutte antitabac.

L'enjeu: santé et coûts pour le système de santé

La prévention antitabac n'est pas un problème de paiement de l'AVS, de perte encourues sur les recettes publicitaires, de chômage, ni de limitation de la liberté personnelle de chacun. L'enjeu est ici le bien le plus précieux de chaque Suisse, à savoir la santé. Les frais sanitaires occasionnés par le tabagisme sont énormes et pèsent sur le budget de la santé dans des proportions inconnues jusqu'ici. Ils sont en grande partie à l'origine de l'accroissement annuel des cotisations à l'assurance maladie.

Conséquences du tabagisme en Suisse

La proportion des fumeurs en Suisse constitue pratiquement un record dans le monde et la population suisse est exposée dans une large mesure à ce que l'on appelle la fumée passive [3]. Nous avons dans notre pays environ 350 000 personnes atteintes de maladies pulmonaires, dont la cause principale est le tabagisme. Les maladies typiques du fumeur affectent de plus en plus la population jeune, en particulier féminine. Le tabac provoque le décès prématuré d'un fumeur régulier sur deux et le taux des décès prématurés dus au tabagisme en Suisse est de 24 par jour soit, pour risquer une comparaison macabre, autant que les victimes de deux accidents de deux Jumbo-jets par mois [4].

Il est établi scientifiquement depuis longtemps déjà que la fumée passive constitue un danger pour la santé. Les enfants en bas âge en particulier souffrent des conséquences de la fumée passive. Les adultes sont eux aussi exposés à la fumée passive dans le travail, dans les espaces publics, aux restaurants, etc.

Le droit à un air sain

La Société Suisse de Pneumologie (association des pneumologues suisses) et la Ligue pulmonaire Suisse reconnaissent le droit qu'a l'individu de décider en toute liberté s'il doit satisfaire son goût pour le tabac. Mais elles combattent aussi sans restriction pour le droit de chacun à un air sain dans le travail, les espaces publics, les restaurants, etc. Elles œuvrent aussi pour que l'enfant qui n'est pas encore né et les enfants puissent naître et grandir dans un espace sans la fumée du tabac.

Des retards urgents à combler en Suisse

Plusieurs pays dont l'Australie, l'Irlande, la Finlande et la Norvège ont déjà décrété une interdiction de la fumée dans les bâtiments publics et les restaurants, dans le but de protéger les populations. La Suisse accuse ici un retard qu'il est urgent de combler. Pour cette raison, la Ligue pulmonaire Suisse a lancé il y a un an la campagne «manger sans fumée» [5] dans le but d'accroître le nombre des restaurants non-fumeurs. Plusieurs enquêtes établissent que la majorité des Suissesses et des Suisses (fumeurs et non-fumeurs) sont partisans de la formule manger sans fumée.

La Société Suisse de Pneumologie et la Ligue pulmonaire Suisse mettent en œuvre tous leurs moyens pour qu'il soit interdit aussi tôt que possible de fumer au travail, dans les espaces publics, aux restaurants, etc. Les pneumologues et la Ligue pulmonaire Suisse considèrent que le soutien actif à l'initiative de l'OFSP pour la réduction du tabagisme est un engagement éthique primordial.

- 1 www.who.int/tobacco/areas/framework/en/.
- 2 Communiqué de presse de OFSP du 23 juin 2004. www.bag.admin.ch/dienste/medien/2004/f/04062343.htm.
- 3 Enquête suisse sur la consommation de tabac (Tabakmonitoring), enquête sur le tabagisme passif. Université de Zurich, octobre 2003.
- 4 Frei A. 2000 (Dépliant: Campagne «Le tabac, ça fait mal ... Let it be», 2003).
- 5 www.rauchfreiessen.ch.

Correspondance:
Société Suisse de Pneumologie
Ligue pulmonaire Suisse
Südbahnhofstrasse 14c
Postfach
3000 Berne 14
Tél. 031 378 20 50
Fax 031 378 20 51
Internet:
www.pneumo.ch, www.lungenliga.ch